



UTOP VÉLO

Utop Vélo, c'est l'association dédiée à la promotion de l'usage du vélo en ville, à La Ciotat et Ceyreste !

Association Loi 1901 n° A-9-NH6CSHM8XB

Adresse postale :

28 impasse des Coquelicots

13600 La Ciotat

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville de la Ciotat
Rond-point des messageries
Maritimes
13600 La Ciotat

Copies:

Métropole Aix-Marseille Provence
RAMDAM
AF3V

La Ciotat, le 20 avril 2020

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Objet : opportunité d'aménagements cyclables temporaires et invitation à participer au "webinaire" proposé par le CEREMA

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous souhaitons proposer des aménagements temporaires dans le cadre de la situation sanitaire actuelle à la suite de l'appel du Club des Villes et Territoires Cyclables reproduit ci-dessous, et vous inviter à participer au "Webinaire" proposé par le Cerema pour vous apporter le support nécessaire à la mise en place de ces solutions de mobilité.

A la demande d'Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, le Club des villes et territoires cyclables est chargé de recueillir toutes manifestations d'intérêt et initiatives des collectivités volontaires pouvant rapidement être expérimentées en matière d'aménagements cyclables temporaires, en coordination avec les services de l'Etat et les acteurs associatifs en faveur du vélo.



Favorisant la distanciation sociale, adapté aux trajets de courte ou moyenne distance tolérés dans le cadre du confinement et probablement du déconfinement, le vélo apparaît en effet comme une solution de déplacement cohérente, en plus d'être écologique et peu coûteuse. Le vélo sera d'autant plus un moyen de transport adéquat dans une période où l'appréhension de prendre les transports en commun risque de perdurer bien au-delà du déconfinement.

Partout dans le monde, des solutions rapides, faciles à mettre en œuvre et réversibles ont émergé pour favoriser les déplacements à vélo dans cette période de confinement généralisée. Quelques villes en France, dont Grenoble, Montpellier ou Paris, ont déjà manifesté leur intérêt à suivre cette dynamique particulièrement intéressante pour les mobilités actives, associée aux aménagements dits « tactiques ».

Le Club des villes et territoires cyclables appelle donc toutes les collectivités à manifester leur intérêt éventuel à mettre en place de ce type d'aménagements cyclables temporaires. Il peut s'agir autant d'aménagements projetés par les collectivités avant la crise sanitaire, ou spécifiquement imaginés dans le cadre du confinement. La période de confinement doit être l'occasion d'agir avec les acteurs en capacité de travailler dans les collectivités pour tester, expérimenter des solutions d'aménagement, pour mieux les ajuster, garantir une utilisation optimale au moment du déconfinement et pourquoi pas, à terme, les pérenniser !

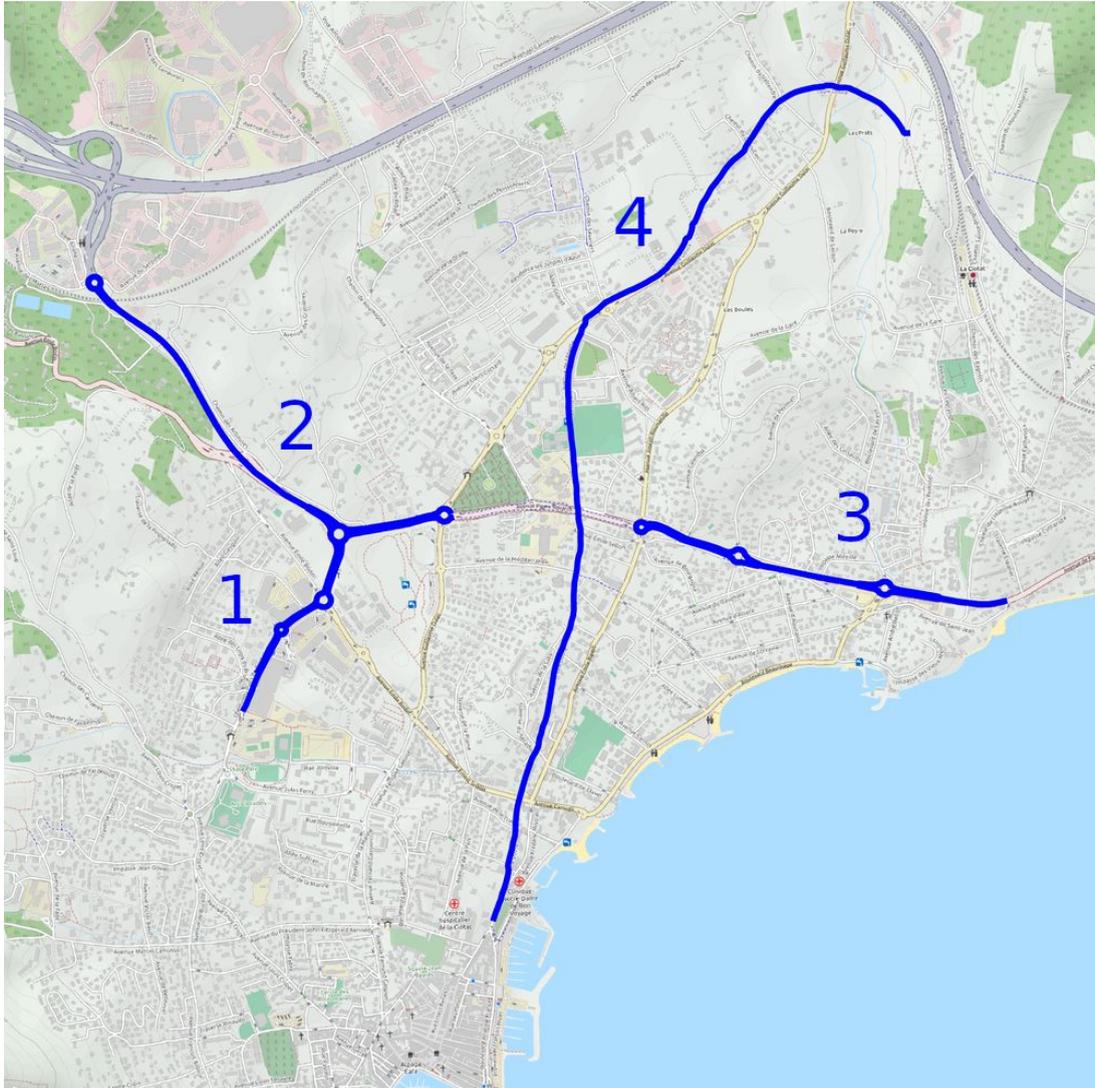
Dans ce cadre, l'association Utop Vélo vous propose quatre actions:

1/ Création de pistes cyclables temporaires entre le collège Virebelle et le rond-point de la Locomotive (chemin du Puits de Brunet et avenue Victor Duruy / D141). Cet axe de circulation en 2 fois 2 voies dessert les établissements scolaires et les centres commerciaux, actuellement les aménagements cyclables sont quasi inexistantes (150 m sur 1500 m de linéaire).

2/ Création de pistes cyclables temporaires entre le rond-point de la Locomotive et le rond-point de l'Oeil Emergence (D559, D40B). Cet axe important de 1250 m de long en 2 fois deux voies très larges sans trottoirs ni aménagement cyclable sur un profil de 18m de large est emprunté par les personnes travaillant aux zones Athélia et se rendant aux points de covoiturage pour prendre l'autoroute.

3/ Création de pistes cyclables temporaires entre l'avenue Mireille et le rond-point de Ste Marguerite, le long de la D559. Cet axe urbain important en 2 fois deux voies larges sur un profil total entre 12 et 20 m ne comporte pas d'aménagement cyclable. Il dessert notamment les établissements scolaires.

4/ Réouverture de la voie verte "Voie Douce", fermée par arrêté municipal le 19 mars. En effet, cette voie de circulation constitue un axe majeur de circulation cycliste utilitaire, notamment pour le personnel de l'hôpital. Sa largeur permet les déplacements cyclistes bidirectionnels en respectant la distanciation. Il est à noter que les dispositifs anti-accès motorisés existants (non conformes aux recommandations du Cerema) peuvent provoquer des files d'attente, nous renouvelons donc notre demande concernant leur retrait, ou le maintien des barrières en position ouverte.



Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales) propose son soutien aux collectivités souhaitant utiliser cette opportunité d'urbanisme tactique. Il a publié une note sur son site internet (https://frama.link/cerema_confinement) et propose un webinaire pour aider les collectivités à mettre en place ces dispositifs. Nous y participerons et nous vous invitons à y participer également. Voir informations de connexion et contacts ci-dessous.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour Utop Vélo,
Olivier Molines

Contact: 06 13 31 20 13 / contact@utopvelo.fr



----- Message transféré -----

Sujet : Aménagements cyclables temporaires et confinement: Webinaire, 22 avril, 14h

Date : Mon, 20 Apr 2020 14:14:50 +0200

De : CASSAGNES Jérôme - CEREMA/DTerMed/AM <jerome.cassagnes@cerema.fr>

Bonjour à tous,

Vous trouverez en pièce jointe le programme et, plus bas, le lien pour accéder à la salle.

Bien cordialement

Jérôme Cassagnes

06 24 83 03 43

cerema.fr

----- Courriel original -----

Objet: Tr: Aménagements cyclables temporaires et confinement: Webinaire, 22 avril, 14h

Date: 20/04/2020 13:04

De: JOUANNOT Thomas (Directeur de projet) - CEREMA/DTecTV/VOI/SUD <thomas.jouannot@cerema.fr>

À: destinataires inconnus ;

Bonjour à tous,

Vous trouverez en pièce jointe le programme et, plus bas, le lien pour accéder à la salle :

Devant l'enthousiasme suscité par la thématique et les nombreux projets en construction dans les collectivités, le webinaire a été **prolongé jusqu'à 17h30**.

Au plaisir de vous retrouver mercredi

Cordialement

Liens pour se connecter:

Via PC, Mac ou un appareil Linux, iOS ou Android : <https://meetings.ringcentral.com/j/1484734888>

Ou via un iPhone one-tap :

FR : +33173078713,,1484734888#

Ou via un téléphone :

Composez le (composez un numéro en fonction de votre emplacement actuel pour une meilleure qualité) :



FR : +33173078713

ID de réunion : 148 473 4888

Thomas Jouannot
07 60 50 39 47

----- Message transféré -----

Sujet : Aménagements cyclables temporaires et confinement: Webinaire, 22 avril, 14h

Date : Thu, 16 Apr 2020 22:35:20 +0200

De : JOUANNOT Thomas - CEREMA/DTecTV/VOI/SUD <thomas.jouannot@cerema.fr>

Organisation : CEREMA/DTecTV/VOI/SUD

Pour : Cerema-Velo - CEREMA/DTecTV/VOI/SUD
<cerema-velo.sud.voi.dtectv.cerema@cerema.fr>

Bonjour,

Le Cerema organise un webinaire consacré aux [opportunités de mise œuvre d'aménagements cyclables temporaires](#) pendant et après le confinement, **le 22 avril, de 14h à 16h00**.

Associations d'usagers, collectivités, et institutions viendront témoigner des possibilités inédites de création d'aménagements cyclables offertes par la baisse massive du trafic motorisé.

Le programme et les liens de connexion à la salle de webinaire vous seront transmis tout prochainement.

Dans cette même dynamique, le Club des villes et territoires cyclables, qui coordonne une stratégie post confinement, recense les initiatives en la matière par un [questionnaire en ligne](#) à destination des collectivités.

N'hésitez pas à le renseigner, quelque soit le degré d'avancement de vos projets!

Au plaisir de vous y retrouver nombreux



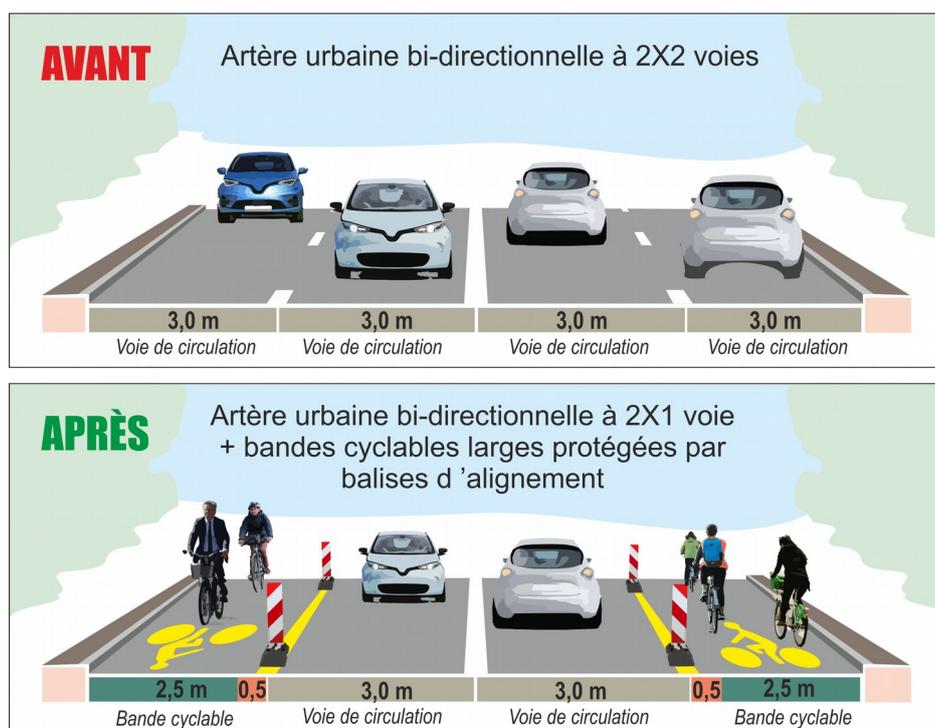
--
Thomas Jouannot
07 60 50 39 47

DÉVELOPPER
LES MOBILITÉS
ACTIVES



WEBINAIRE

Aménagements cyclables temporaires et
confinement: quelles opportunités ?



22 avril 2020 - 14h

Contexte et objectifs

Les mesures de confinement ont entraîné un effondrement du trafic individuel motorisé. L'espace libéré offre des possibilités d'aménagements cyclables temporaires pour les cyclistes qui sont obligés de se déplacer. Quelles sont les opportunités de mise en place de tels aménagements ?

Ordre du jour

De l'urgence d'agir

14:00 : accueil

14h15 : Pierre Serne *Président du Club des villes et territoires cyclables*

14h30 : Olivier Schneider *Président de la Fédération des usagers de la bicyclette*

14h45 : Mathieu Chassignet *Ademe*

15h00 : *Débat, réponses aux questions du fil de discussion (modération : Mathieu Rabaud Cerema)*

Quelles solutions techniques ?

15h15 : Thomas Jouannot *Cerema*

15h30: Pause

Les aménagements cyclables au service de la stratégie vélo post confinement

15h45: Louis Belenfant, Rivo Vasta *Collectif vélo Ile-de-France*

16h00 : Simon Labouret *Métropole de Grenoble*

16h15 : Medy Sejai *Ville de Montreuil*

16h30 : (sous réserve) Montpellier Méditerranée Métropole

16h45 : *Débats autour des questions du fil de discussion (modération : Flavien Lopez Cerema)*

Vers la fin des 4 voies en ville ?

17h00 : Frédéric Héran, *université de Lille 1*

17h15 : *Débats autour des questions du fil de discussion (modération : Mathieu Rabaud, Cerema)*

17h30 : Fin du webinaire

Webinaire Partage Visites Retour d'expérience